



Registre des Délibérations du Conseil Municipal DE LA COMMUNE DE GREASQUE

Séance du 11 AVRIL 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'AVRIL, sous la présidence de **Monsieur Patrick EME**.

N°2 Objet : Approbation du Compte Administratif 2023

Date de convocation :
5 avril 2024

Nombre Elus : 27
En exercice : 27
Présents : 17
Votants : 22
Procurations : 6

Présents : Michel RUIZ, Jean-Luc TURZO, Marc LAURENT, Claude MERINDOL, Michèle OLLIVE, Georges AMBROSIANO, Didier BREART, Sylvie ABEL, Françoise SCHMERBER, Jean-Marc RAGOT, David GIACCONE, Patrick EME, Nathalie MAUREL, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD, Sandrine LEPRESLE, Chantal MAGISTRIS-----/
Absents-Excusés : Nicole DECOSTANZI pouvoir à Sylvie ABEL, Joëlle BRETON pouvoir à Marc LAURENT, René CECCHINEL, Nadine CARLUS pouvoir à Françoise SCHMERBER, Hélène BERNAL pouvoir à Jean-Marc RAGOT, Denis CENTARO, Audrey GIROULET pouvoir à Patrick EME, Jean-Luc FERNANDEZ, Paul GATIAN pouvoir à Sandrine LEPRESLE, Jean-Pierre FUENTES-----/

Secrétaire de séance : M. Patrick EME

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L 2121-31 ;
Le Conseil Municipal confie la présidence de la séance à Monsieur Patrick EME, afin d'examiner le compte administratif de l'exercice 2023, dressé par le Maire, Monsieur Michel RUIZ ;

Section de fonctionnement :

FONCTIONNEMENT			
	Réalisé 2023	Résultat ANNEE N-1 (excédent 2022)	TOTAL
1 - DEPENSES	5 630 489,56 €		5 630 489,56 €
2 - RECETTES	5 675 146,65 €	252 603,30 €	5 927 749,95 €
3 = 2 - 1	44 657,09 €	252 603,30 €	297 260,39 €

Section d'investissement :

INVESTISSEMENT					
	Réalisé 2023	Résultat ANNEE N-1 (excédent 2022)	TOTAL	Restes à Réaliser	TOTAL
1. DEPENSES	2 930 597,38 €		2 930 597,38 €	2 300 150,20 €	5 230 747,58 €
2 - RECETTES	2 387 719,28 €	466 708,84 €	2 854 428,12 €	1 029 618,81 €	3 884 046,93 €
3 = 2 - 1	-542 878,10 €	466 708,84 €	-76 169,26 €	-1 270 531,39 €	-1 346 700,65 €

Le résultat global de clôture 2023 fait apparaître :

- un excédent de la section de fonctionnement de **297 260.39 €**
- un déficit de la section d'investissement de **76 169.26 €**, sans tenir compte des restes à réaliser qui seront imputés au budget 2024.

Le résultat de clôture est excédentaire de 221 091.13 €

Le Conseil Municipal, hors la Présence du Maire, et à la majorité des voix,
par 17 voix pour et 5 voix contre : Nathalie MAUREL, Juan REVERTE, Hélène GAILLARD,
Sandrine LEPRESLE, Paul GATIAN pouvoir à Sandrine LEPRESLE,

ARTICLE I : Approuve sans réserve le Compte administratif pour l'exercice 2023 soumis à son examen
ARTICLE II : Déclare toutes les opérations de l'exercice 2023 définitivement closes.

AINSI DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS
Pour Extrait Conforme

Le Président de séance,
Patrick EME

